Pour la légende du plan du registre foncier, voir sous: www.cadastre.ch/legende

2	CHAMOSON	1:1000	LEYTRON	Etabli: 31.08.2012 Mis à jour: 31.08.2012	Ing. géomètre Stéphane Bessero, Fully	Plan du registre foncier	2

CANTON DU VALAIS — SERVICE DES FORETS ET DU PAYSAGE ARRDT BAS-VALAIS

COMMUNE DE CHAMOSON

PLAN DE CONSTATION DE LA NATURE FORESTIERE

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE SELON : - LOI FEDERALE SUR LES FORETS DU 04.10.91, art 10 et 13
- ORDONNANCE CANTONALE SUR LA CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE, art 3

HOMOLOGATION : Homologué par le Conseiller d'Etat le 21 NOV. 2012 en séance du .....

Droit de sceau: Fr. 240.—

L'attesté:
Le chancelier d'Etat:

LEGENDE :

- Constatation définitive de la forêt selon art. 10 de la loi fédérale sur les forêts, avec piquetage et relevé de géomètre, concernant les zones à bâtir et leurs environs immédiats
- Constatation de la forêt à titre indicatif, sans piquetage et relevé du géomètre, en dehors de la zone à bâtir
- Limite de la zone à bâtir

FOLIO 2

ECHELLE 1:1000

L'Ingénieur forestier : — La Commune : — Le service des forêts et du paysage : 10.10.12

PUBLICATION : BO no ___ du _____ au _____

Le Géomètre :

Bureau technique
S. Bessero SA
1908 Riddes

Riddes, le 31.08.2012
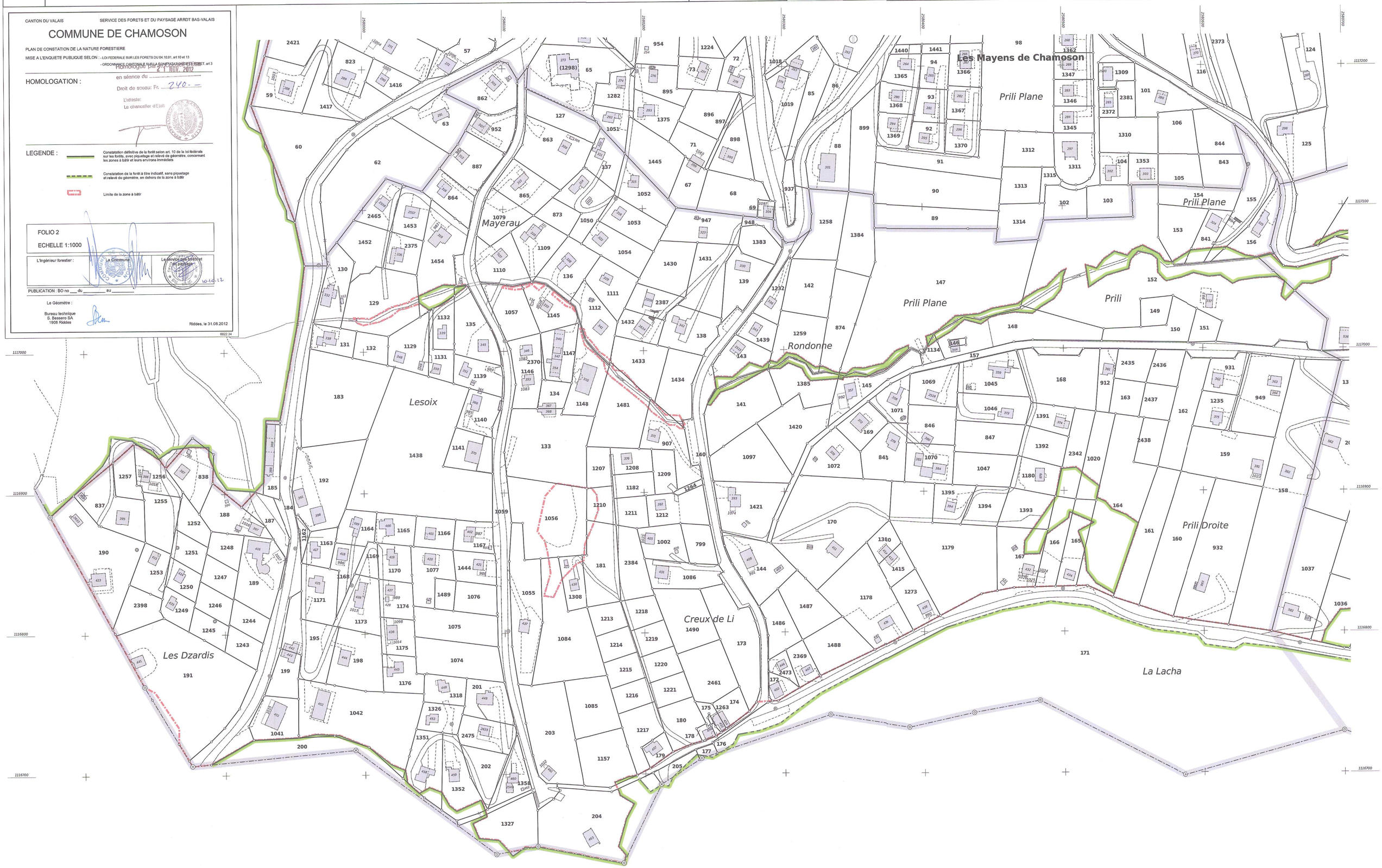
6022.34